

Déclaration CFDT Metz au CSE ordinaire du 29 Octobre 2020 : Allocution du président Macron le 28 Octobre 2020

Face à la deuxième vague de l'épidémie de Covid 19, le Président Macron a confirmé le durcissement des mesures sanitaires avec une incertitude sur la fermeture ou non des garages et concessions qui pourrait être lourde de conséquences pour notre Groupe.

La CFDT du site de Metz n'est pas contre un maintien des activités, mais demande un strict respect du protocole sanitaire. Par exemple, il est anormal que depuis le 9 septembre vous travaillez sur l'ouverture des portes de manière sécurisée mais qu'à ce jour aucun moyen n'est déployé. Le risque pour le salarié est toujours présent lorsqu'il ouvre une porte. **La CFDT de Metz vous demande d'installer sans délai des distributeurs de gels hydro alcoolique à chaque endroit qui le nécessite.** Plusieurs exemples ont été donnés lors de la CSSCT extraordinaire du 28 octobre.

La CFDT sera très vigilante vis à vis des mesures prises par la direction pouvant impacter l'emploi, la rémunération des salariés et leurs conditions de travail... Ces dernières qui sont déjà tellement dégradées par la direction générale en interdisant l'emploi du personnel intérimaire en prévision d'un blackout à venir, nous y sommes. **La CFDT de Metz vous demande l'annulation de toutes les heures supplémentaires sur les SLC et les samedi matin.**

Face à cette situation, l'urgence est aussi sociale. **La CFDT de Metz demande qu'une communication incitative soit réalisée envers les salariés fragiles pour les inciter à consulter leur médecin traitant afin d'obtenir un certificat d'isolement si leurs pathologies le nécessitent.**

Pour la CFDT de Metz, cela fait des mois que nous travaillons sans relâche pour fournir nos clients. Aujourd'hui il faut adapter la cadence à l'effectif ou l'effectif à la cadence sans faire de H+. **Il n'est pas nécessaire de maintenir des cadences infernales au regard de l'effectif actuel si c'est pour s'arrêter dans quelques jours.** Produire moins mais plus longtemps peut nous faire passer le confinement sans nous arrêter.

La CFDT de Metz demande à la direction de rendre le télétravail obligatoire à tous les salariés qui le peuvent. Évitions de faire déplacer des salariés inutilement et de les mettre ainsi en danger.

Enfin, en tant que signataire de l'accord social et solidaire d'Avril 2020, la CFDT demande à nouveau le bilan du reliquat du fonds de solidarité et sa relance si nous devons nous arrêter.